RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRETA ESSONNE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER PAYSAGISTE

GRETA de l'Essonne (91)

Collège Georges Pompidou - Montgeron

OBJECTIFS

Formez-vous à un métier concret, au cœur de la nature et de l'aménagement des espaces verts.

L'ouvrier du paysage participe à la création et à l'entretien des espaces verts. Polyvalent, il s'occupe des végétaux et est aussi capable d'effectuer des travaux de maçonnerie, d'installer des systèmes d'irrigation et d'entretenir le matériel qu'il met en oeuvre.

Il exerce ses activités, seul ou en équipe, en plein air, en toutes saisons.

Cette formation vous prépare à exercer au sein d'entreprises du paysage, de collectivités, de parcs et jardins ou encore de structures disposant de services d'entretien des espaces verts.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au "Titre professionnel Ouvrier paysagiste", certification nationale reconnue par l'État et délivrée par le Ministère du Travail et des solidarités.

Le Titre professionnel Ouvrier paysagiste permet d'acquérir les compétences techniques nécessaires pour intervenir dans la création, l'aménagement et l'entretien des espaces paysagers. À l'issue de la formation, vous serez capable de:
- Préparer et organiser son intervention sur un chantier paysager à partir de consignes, plans, schémas ou croquis.
- Réaliser des plantations et mettre en place différents types de végétaux.
- Créer et entretenir des massifs ornementaux ou nourriciers.
- Réaliser la taille des végétaux
- Utiliser les outils, matériels et équipements professionnels en toute sécurité.
- Travailler efficacement en équipe et rendre compte de son activité à son responsable.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Ces objectifs sont alignés sur les compétences visées par le référentiel du Titre professionnel Ouvrier paysagiste.

CONTENU

Le contenu de notre formation comprend plusieurs modules, alignés au référentiel national de "Titre professionnel Ouvrier paysagiste" :

1) Matières Professionnelles: Entretenir un espace paysager, végétaliser un espace paysager, poser et entretenir des circulations et des terrasses
2) Matières Générales : Français, Mathématiques, Biologie et Bureautique
3) Matières Transverses avec :
- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle (Atelier CV, coaching, job dating...),
- Enjeux du développement durable
- Une immersion en entreprise de 6 semaines afin de mettre en pratique vos compétences et assurer votre employabilité.

Nos modules sont animés par des formateurs experts et comprennent les jeux de rôle, le travail en mode projet, les études de cas, les exposés, les mises en situation professionnelle, etc. Le GRETA vous propose également l'utilisation de sa plateforme LMS comme complément de formation (selon vos besoins) ou comme outil de travail si vos cours sont tenus à distance.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Salarié
- Autre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation entièrement présentielle

DURÉE

De 970 h, dont 210 h en entreprise

DATES

Date de début : 23 novembre 2026

Date de fin : 26 mai 2027

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Niveau 4ème des collèges.

-Maitriser les opérations de bases en mathématiques, savoir lire et écrire en français (niveau A2 minimum).
-Bureautique: savoir utiliser un logiciel de traitement de texte (type Word).
-Aptitude à la station debout prolongée, pas de contre indication physique avec le métier.

Les plus : Sens du relationnel, maturité, sens du travail en équipe et bonne communication

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Certification
  Titre professionnel Ouvrier Paysagiste

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pédagogie active et participative
- Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les TP : La validation de la formation s'effectue lors d'un examen réalisé par des jurés agrées par la DRIEETS. Le TP est composé de 3 blocs de compétences. Le jury peut n'attribuer qu'un ou deux blocs et dans ce cas la validation est partielle.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Pour vous projeter dans votre futur métier ou vers des études complémentaires, cliquez ICI !

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sous réserve de places disponibles, les candidatures sont acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement.
- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire). Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

Fiche RNCP 37875

Echéance d'enregistrement : 11/07/2023

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

7425 € Tarif tout public pour un parcours type 14,50 € / heure sous réserve de 8 participants

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Agriculture, aquaculture

CONTACT

Vous souhaitez vous inscrire ? Complétez votre préinscription en vous rendant sur le lien ci-dessous:

Préinscription

Besoin d'informations ? Notre équipe reste à votre disposition au 01 64 90 91 91.

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA
greta-essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.
Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.